

# Déclaration préalable au Comité Technique Spécial des Préfectures du 5 juillet 2021

**Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames, Messieurs,  
Chers collègues,**

C'est avec plaisir que se tient ce CTSP d'avant les vacances d'été. Il a failli se dérouler en grande partie sans secrétaire général et secrétaire général adjoint pris par d'autres priorités. Force est de constater que le poids du dialogue social au ministère de l'Intérieur est fluctuant selon les parties en présence et le périmètre d'appartenance.

**FO Préfectures et des services du MI** rappelle que tous les personnels administratifs, techniques et de la filière sociale méritent la même considération sans aucune discrimination. La gestion des ressources humaines au ministère de l'Intérieur doit être la même pour tous quel que soit son périmètre d'emploi.

Une fois encore, l'ordre du jour initialement proposé par l'administration était très pauvre comme si l'actualité des préfectures et des sous-préfectures était inexistante et que tout était fabuleux au sein des SGCD, des services d'accueil, des SIDPC et des services des Elections dépourvus de pression avec une activité égale. Telle une mer d'huile. Aucune vague à l'horizon ? Vraiment ?

FO est au regret de vous indiquer la succession de vagues qui se forment et s'amplifie à l'horizon.

Le suivi des « réformes » et des réorganisations de service mérite votre attention et celle de vos services. 9 au total fort oubliés, comme si au ministère de l'Intérieur, rien ne servait de suivre les impacts de ce qui est lancé comme réforme...

Je vous en fais l'inventaire de la plus lointaine à la proche :

La campagne de mobilité avec la primauté totale donnée aux autres ministères et collectivités territoriales. Nous nous étonnons de voir être retenus un directeur de police municipale au cabinet d'un préfet, des fonctionnaires territoriaux de même département. Les préfets ont fait leurs courses de proximité. Jolie succession de « faits du prince » comme au temps des féodaux. Qu'en est-il vraiment de la déontologie de ce type de choix locaux ? Que dire des fonctionnaires de préfectures qui ont postulé également sur ces mêmes postes ? Discrimination des personnels de préfectures et de sous-préfectures ? Certainement pas assez « intéressants ».

Autre vague, le dialogue social global pour les mobilités et les avancements. Les LDG ont vraiment changé les manières de travailler soi-disant ensemble. Joli papier cadeau cachant une boîte immense d'intentions si vides de sens et de consistance. Un vrai régal du non-sens inhumain, de l'inconsidération et de l'irrespect qui font froid dans le dos. Vieux réflexe de gouvernance autocratique avec dédain à l'égard des syndicats, seuls vrais représentants des personnels, élus eux.

Parlons de la vague du baromètre social national parti d'un très bel élan commun avec la SDASAP qui est à nouveau à remercier. Constat est fait que l'écume du manque d'intérêt des autorités locales, préfets, sous-préfets, chefs de service va certainement aboutir à une participation pitoyable, lamentable faute de conviction des autorités précitées. La conviction des préfets de département sera évaluée à la hauteur du taux de participation de leur personnel dans leur département. Y aura-t-il une corrélation avec la faible attirance de certains départements ?

*Un syndicat toujours à vos côtés !*

**FO** PRÉFECTURES  
ET DES SERVICES  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**FSMI**  
FORCE OUVRIÈRE  
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

Toute notre actualité sur:

<http://www.fo-prefectures.com>



You Tube

Passons au groupe de travail sur l'attractivité des préfectures retracée au-travers de 10 critères de comparaison. Si l'idée est viable, le résultat d'une expérimentation sur un panel de 150 emplois dits « non attractifs » sur les dizaines de milliers possibles revient à nous poser la question de l'efficacité de tout ce travail de concertation et des services de la DRH pour accoucher d'un mort-né. Encore un axe de travail bâclé ne servant certainement que l'atteinte d'un objectif ministériel caché.

Que dire de la belle vague à venir, le fameux Projet Stratégique de l'Administration Territoriale de l'Etat (ex DNO) des ministères gérant les DDI et du ministère de l'Intérieur, avec ses concepts stratosphériques de transversalité croisée et surtout fondés sur aucun état des lieux pour savoir d'où s'élancer et surtout sur aucune remise en cause du mode de gouvernance à la mexicaine. Le ministère serait-il un bel architecte capable de construire des chimères et de s'en auto-satisfaire sans cesse ? Un avenir très éolien à coup sûr et toujours inutile pour les personnels.

Enfin, clôturons ce défilé de vagues par la mise sous pli aléatoire et chaotique aux élections départementales et régionales de juin dernier, avec ses sociétés privées incapables de respecter leurs engagements contractuels. Il est vraiment à se demander comment ont pu être choisis ces sociétés dont l'une d'elle est au bord du dépôt de bilan et dont les médias en font les gros titres. Faut-il y voir une Faute, une incompétence ou une malversation en privilégiant ces sociétés pour obtenir ces marchés. Le résultat est criant d'échec.

Heureusement que pour sauver l'image de l'Etat, le ministre de l'Intérieur peut compter sur les personnels des préfectures corvéables à merci, avec des « injonctions de faire à volonté » (sous couvert de faux volontariat), parfois déplaçables sur des centres de tri privés, abandonnant leurs missions (non essentielles apparemment à cette occasion). Néanmoins, ils ont dû rattraper le retard les jours suivants. Belle panique générale en écho à la gestion initiale de la crise sanitaire, celle des pénuries de masque, de gel et de protection pour le personnel soignant. Une belle continuité de gouvernance de crise qui concerne tous les domaines régaliens au fur et à mesure !

### **FO s'indigne du mode de gestion des personnels publics pour compenser la défaillance de sociétés privées**

Sur ce point, **FO demande la communication** des rapports d'analyse des offres des marchés publics de mise sous pli de propagande électorale concernant les deux sociétés incriminées, l'application sans délai des pénalités à l'encontre des sociétés privées défaillantes, la rémunération rapide et conséquente des personnels réquisitionnés et ce, avec les pénalités précitées et la récupération de la mission « mise sous pli » par le personnel « volontaire » des préfectures, sous-préfectures et SGAMI pour les élections présidentielles 2022 avec une rémunération à la hauteur de l'importance de cette échéance électorale.

**FO demande au ministère de l'Intérieur** une vraie stratégie d'ensemble, d'une vision commune dans l'intérêt unique femmes et des hommes des préfectures, sous-préfectures et SGAMI toujours confrontés à des réformes irréalisables, à une succession de surcharge de travail crise après crise, à des urgences et priorités aléatoires en fonction de l'air du temps.

**FO espère que le ministre s'en souviendra et qu'il annoncera comme il a pu l'annoncer au congrès d'un syndicat de police du périmètre PN, des moyens supplémentaires et une politique de revalorisation des personnels du BOP 354.**

Je vous remercie M. le secrétaire général de votre attention, et de bien vouloir annexer cette déclaration au procès-verbal du comité technique spécial des préfectures.



**NOTRE SYNDICAT CONTINUE DE DEFENDRE LES PERSONNELS  
ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SOCIAUX  
DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**